



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Réunion restreinte

Animateur : M. PAREUX

PV du 28 avril 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financière.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Epreuves Autres compétitions, Edition et extractions, rencontres, feuille de match 1 exemplaire PDF, Sélectionner une ou plusieurs poules et la date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS

ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende de 500.00 €

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 3 joueurs) sur les 3 dernières rencontres amende de 500.00 €



AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00**. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19**.

CHAMPIONNAT FUTSAL

Pour info : 2 arbitres officiels seront désignés sur les matchs à la charge du club recevant.
Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

Informations dernière journée : semaine du 11 au 17 mai 2026 :

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase.

En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra :

▶ De proposer un gymnase de repli

ou

▶ De proposer une autre date dans la même semaine

FMI NON PARVENUE DU 19/04/2026

Match n° 54990852 * ST CHERON ES 1 / ULIS CO 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Dossier transmise à la Commission des Statuts et Règlements.

- Match n° 54990826 – 830 FUTSAL 1 / ULIS FUTSAL 1 du 22/03/2026

Reprise de dossier.

La Commission demande au club de 830 FUTSAL de trouver une date en semaine et de faire la demande sur Footclubs avec l'accord du club adverse.

Important : Toutes les rencontres doivent être jouées avant le dimanche 17/05/2026 (date de fin de championnat). (Article 10.3 du RSG du DEF).

Sous réserve de sanction, si cette rencontre n'est pas jouée.

- Match n° 54990829 – EPINAY 91 FC 1 / ST CHERON ES 1 du 22/03/2026

Reprise de dossier.

La Commission demande au club d'EPINAY 91 FC de trouver une date en semaine et de faire la demande sur Footclubs avec l'accord du club adverse.

Important : Toutes les rencontres doivent être jouées avant le dimanche 17/05/2026 (date de fin de championnat). (Article 10.3 du RSG du DEF).

Sous réserve de sanction, si cette rencontre n'est pas jouée.



- Match n° 54990834 – LA GRANDE OURSE 1 / 830 FUTSAL 1 du 29/03/2026

Reprise de dossier.

La Commission demande au club de LA GRANDE OURSE de trouver une date en semaine et de faire la demande sur Footclubs avec l'accord du club adverse.

Important : Toutes les rencontres doivent être jouées avant le dimanche 17/05/2026 (date de fin de championnat). (Article 10.3 du RSG du DEF).

Sous réserve de sanction, si cette rencontre n'est pas jouée.

- Match n° 54990825 – PIMENT NOIR 2 / LA GRANDE OURSE 1 remis au 03/04/2026

Reprise de dossier.

La Commission demande au club de PIMENT NOIR de trouver une date en semaine et de faire la demande sur Footclubs avec l'accord du club adverse.

Important : Toutes les rencontres doivent être jouées avant le dimanche 17/05/2026 (date de fin de championnat). (Article 10.3 du RSG du DEF).

Sous réserve de sanction, si cette rencontre n'est pas jouée.

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Les ½ finales se joueront dans la semaine **du 27/04 au 03/05/2026**.

Rappel du tirage ½ finales (semaine du 27/04 au 03/05/2026) :

1 - EPINAY 91 FC 1 / MYA FUTSAL 1

2 - BVE FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 3

Prochaine réunion le mardi 5 mai 2026